



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 32229

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les recommandations de la Cour des comptes intitulé « Sécurité sociale » publié en septembre 2008. Dans ce rapport, la Cour des comptes préconise de tenir compte des résultats de la maîtrise médicalisée pour l'octroi de revalorisations tarifaires. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32229

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8545

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)